



Location d'un bien : objet non rendu

Par **qalamoune**, le **29/07/2010** à **11:06**

Bonjour,

J'ai mis en location sur leboncoin.fr une robe de mariage indou avec la parure de bijou assortie.

Une femme ma contacté pour la louer, elle est de strasbourg et moi du gard, j'ai donc dut lui envoyé par poste.

Je l'ai envoyé le 28 juin 2010, elle la reçu le 30 juin 2010 (j'ai un mail ou elle confirme l'avoir bien reçu)

On avait conclu qu'elle me renverrai le colis le lundi 5 juillet 2010 (car elle m'avait affirmé que le mariage aller se dérouler le 2 juillet...elle a insisté pour que je lui envoi le plus vite possible car c'était pour la semaine prochaine alors que la soeur du marié que j'ai réussi a contacté voyant que la femme ne me renvoyé pas la robe et n'ayant pas son numéro m'a affirmé que le mariage été prévu le 20 juillet ...)

au jour d'aujourd'hui je n'ai toujours rien reçu et en plus elle ne répond à aucun de mes mails...

Elle ma payé 80 euros pour la location et un chèque de caution de 200 euros (alors que normalement c'était 400 euros la caution, mais naïvement je lui ai fait confiance..)

quel recours ai-je pour récupérer mes biens?

sachant que j'ai les mails ou elle me dit qu'elle a bien reçu la robe, ainsi qu'un autre ou elle confirme l'adresse de livraison...j'ai son nom, prénom, adresse (des parents et beaux parents), une photo trouvé sur facebook, et les chèques avec le nom prénom et adresse de son mari...

Par **chaber**, le **29/07/2010** à **16:49**

bonjour

les prêts de matériel sont régis par les art 1880 et suivants du code civil

Avez-vous un document précisant la date limite de restitution?

Par **qalamoune**, le **30/07/2010** à **09:03**

bonjour,
non je n'ai pas de document, seulement l'imprimé de la poste avec la date à laquelle je l'ai
envoyé, et l'annonce qui précise que je loue pour le week end...